

# mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr



**PRÉSERVER**  
notre cadre de vie  
et la qualité de l'habitat

## ■ BRÈVES

De nouvelles formations  
au conservatoire

## ■ ACTUALITÉS

L'église Sainte-Foy bientôt  
Monument Historique

## ■ EN ACTION

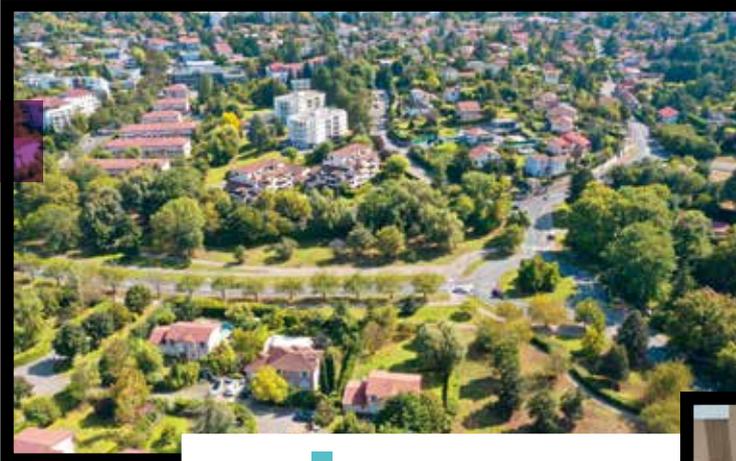
Un nouveau skate-park  
au parc Bourrat

## 4 BRÈVES



## 8 ACTUALITÉS

- Trail de l'Aqueduc, à vos baskets pour la (re)conquête de l'Ouest !
- Caravane des Cinémas d'Afrique, une 16<sup>e</sup> Biennale très attendue
- Ballades en balade pour la Fête de la Musique
- L'église Sainte-Foy bientôt Monument Historique

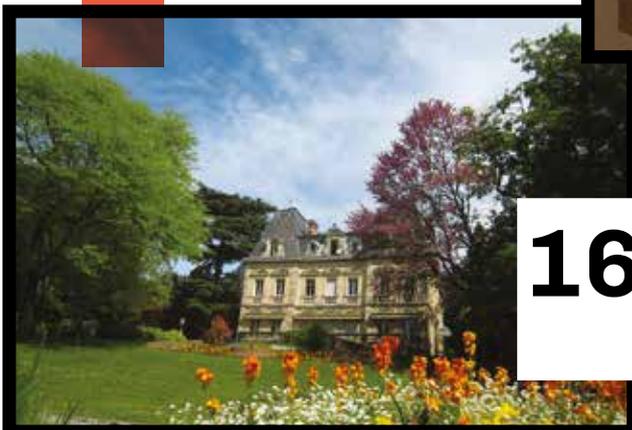


## 10 DOSSIER

- Aménagement du territoire : préserver notre cadre de vie et la qualité de l'habitat

## 14 EN ACTION

- Solidarité Ukraine, la route est tracée
- Un nouveau skate-park au parc Bourrat
- Made in Sainte-Foy, découvrez tous les artisans et commerçants locaux
- Des dizaines de jobs d'été pour les jeunes



## 16 VIE PUBLIQUE



## RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG : C'EST PARTI !

Il y a 2 ans, vous renouveliez votre confiance à notre projet basé sur la défense et la préservation de l'identité fidiésienne. Sainte-Foy offre un cadre de vie fait de verdure et de quiétude, une vie associative, culturelle et sportive à la fois dynamique et ouverte à tous, et un tissu économique attractif et varié.

Sainte-Foy, c'est aussi nos quartiers, avec leur charme et leurs spécificités, auxquels nous sommes tous très attachés. Ainsi nous devons **trouver plaisir à vivre nos espaces publics, à s'y déplacer, à faire nos courses, à flâner, dans la sérénité et la convivialité.**

Conformément à notre engagement, nous souhaitons faire de la place Xavier Ricard et de la place de l'Église un véritable espace de vie. **Le centre-ville doit retrouver son esprit de bourg.** Cela passe naturellement par l'embellissement de ces places, par l'apaisement de la circulation et par la sécurisation des piétons et des cyclistes. Cela passe aussi par la réorganisation du stationnement, car les besoins sont nombreux tant pour les riverains que pour nos commerçants.

Compétente en matière de voirie, la Métropole de Lyon devra nous accompagner sur le projet de réaménagement des places de nos quartiers. C'est la raison pour laquelle j'ai interpellé directement Bruno Bernard, Président de la Métropole. Si les relations sont quelque peu tumultueuses compte tenu de notre opposition claire au projet de téléphérique, je ne doute pas que nous partagions la pertinence de ces projets de réaménagement.

Premier jalon de la transformation du centre-bourg, **la concertation citoyenne autour du projet du Clos Cardinal débute au mois de mai**, afin de faire ensemble ce que nous avons promis : la mise en valeur paysagère de ce site, l'augmentation de sa capacité de stationnement et son ouverture sur l'esplanade de Lichfield et sur Lyon.

Partout dans Sainte-Foy, nous sommes à pied d'œuvre. De nombreux projets démarrent. Sur chacun d'entre eux, votre aide sera importante, car c'est ensemble que nous construisons l'avenir de notre ville.

Bien Fidèlement

**Véronique SARSELLI**  
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

## DE NOUVELLES FORMATIONS AU CONSERVATOIRE



■ Le Conservatoire de Musique & Danse (CMD) de la Ville ne cesse de se développer. Alors que nous vous annonçons le lancement du site internet de la structure dans le précédent numéro du magazine, c'est désormais l'offre de parcours de formation qui se renforce. À la rentrée de septembre prochain ouvrira un 2<sup>e</sup> cycle

diplômant en danse classique permis par la rénovation et l'agrandissement du studio de danse, et qui mènera à terme au Brevet d'Études Chorégraphiques. Deuxième nouveauté, l'ouverture de deux classes de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), l'une à partir de 12 ans sans prérequis et l'autre pour des élèves ayant déjà une pratique instrumentale ou vocale d'au moins un an. Des évolutions très en phase avec les attentes actuelles et auxquelles les futurs élèves vont pouvoir s'inscrire tout au long du mois de juin. Les demandes devraient affluer, alors ne perdez pas de temps et renseignez-vous dès maintenant sur le site internet du CMD : [conservatoire.saintefoyeslyon.fr](http://conservatoire.saintefoyeslyon.fr), ou par téléphone au 04 78 59 59 38.

+ DE **100**

vêtements fabriqués par les résidentes du Clos Beausoleil pour les associations caritatives du territoire grâce aux centaines de pelotes de laines données par les Fidésiens.



## BESOIN DE CONSEILS JURIDIQUES ?

■ Focus sur deux services proposés gratuitement par la Ville, qui peuvent s'avérer très utiles et doivent être connus de tous :

- Une **permanence avocat** est proposée par Maître Chalfoun, un samedi par mois de 9h à 12h à la Maison Communale des Bruyères (55 boulevard des Provinces). Elle est ouverte sur inscription par créneaux de 20 minutes aux Fidésiens n'ayant pas encore bénéficié de ce service. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de la MCB : 04 78 36 40 18.
- Une **permanence conciliateur de justice** est proposée par Jacques Rilliot, deux jeudis par mois de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville (10 rue Deshay). Elle est ouverte sur inscription par créneaux de 30 minutes. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de l'accueil de la mairie : 04 72 32 59 00.





## VIVRE EN BON VOISINAGE, DES RÈGLES À RESPECTER

■ Chaque année, l'arrivée des beaux jours est propice à la vie en extérieur et bon nombre de Fidésiens vont pouvoir profiter de leur jardin, terrasse ou balcon, ainsi que des nombreux parcs et espaces verts publics de la commune. Afin d'entretenir de bonnes relations avec autrui, il est nécessaire de respecter certaines règles élémentaires. La première est d'éviter au maximum les nuisances sonores de tous types, qu'elles soient causées par un enfant qui hurle, un chien qui aboie, des travaux bruyants ou une soirée arrosée entre amis. Quel que soit le jour de la semaine ou du week-end, il est interdit de faire du bruit entre 22h et 7h. Tenir son chien en laisse et ramasser les déjections canines sur la voie publique, respecter la propreté des parcs et jardins, ne pas brûler de déchets à l'air libre, surveiller les dimensions de sa haie... sont autant de bonnes pratiques qui permettront à chacun de passer un printemps et un été sereins.

## POMPIERS ET CRS À L'ÉCOLE CHANTE-GRILLET

■ L'école élémentaire Chantegrillet, fermée depuis l'ouverture du Groupe scolaire La Plaine, devient provisoirement un lieu d'entraînements ponctuels pour les sapeurs-pompiers et les CRS de la commune. La Ville a décidé de mettre cet équipement public à disposition des deux entités en attendant son futur changement de destination, actuellement travaillé en concertation avec les habitants. Ne soyez donc pas surpris si vous constatez la présence de nombreux camions de pompiers ou véhicules de police sur les lieux dans les semaines et mois à venir, des exercices de sauvetage et de maintien de l'ordre seront régulièrement réalisés. Un bel exemple de poursuite de l'utilisation d'un espace public en cours de mutation, a fortiori au service de ceux qui nous protègent au quotidien.

## LA POLICE MUNICIPALE S'EST INSTALLÉE AU 50 RUE CHÂTELAIN



■ La Police municipale vient d'investir ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée du gymnase Raymond Barlet (50 rue Châtelain). Des bureaux plus adaptés mais aussi un secteur plus central et donc mieux relié à tous les quartiers de la commune, permettant une plus forte réactivité d'intervention pour nos policiers. L'inauguration des locaux a eu lieu le 24 mars dernier. Équipes de police et élus étaient présents à l'image de Madame le Maire Véronique Sarselli, Catherine Moussa adjointe à la sécurité, Véronique Deschamps Maire de La Mulatière, Jérôme Moroge Conseiller régional et Renaud Pfeffer Vice-président en charge de la sécurité à la Région. Tous ont souligné la qualité et l'importance de ces nouveaux locaux qui permettent de mettre concrètement à exécution le récent projet de mutualisation des polices municipales de Sainte-Foy et La Mulatière, sans oublier de saluer le fort engagement de nos équipes de police au quotidien sur le terrain. Agréable et fonctionnel, le nouveau poste de police est aujourd'hui opérationnel, au service des Fidésiens et de leur sécurité.

# MAI

## Et aussi...

### Vendredi 6 mai

#### Don du sang

15h-19h, Espace culturel  
Jean Salles

+ d'infos et prise de RDV :  
dondesang.efs.sante.fr

### Samedi 7 mai

#### Permanence individuelle de Madame le Maire

10h-12h, Mairie

+ d'infos : Cabinet du Maire  
04 72 32 59 04 - Entrée libre

### Vendredi 13 mai

#### Rencontre quartier Beunant

18h-20h, Maison de l'Aqueduc

+ d'infos : Cabinet du Maire  
04 72 32 59 04 - Entrée libre

### Samedi 14 mai

#### Marché de la création

10h-18h, parc du Centre hospitalier

+ d'infos : Amicale des Hospitaliers  
04 72 16 86 52 - Entrée libre

### Week-end du 14-15 mai

#### Meeting Avenirs Jeunes

14h-20h et 9h-19h, Le Kubdo

+ d'infos : Aquatic Club Fidésien  
06 89 37 04 03 - Entrée libre

### Dimanche 22 mai

#### Les talents du piano

11h-12h, Espace Culturel Jean Salles

+ d'infos : Service culturel  
04 72 32 59 14 - Entrée libre

### Mardi 24 mai

#### Conseil municipal

19h, Le Méridien

+ d'infos : Cabinet du Maire  
04 72 32 59 50 - Entrée libre

## 08 | 05

### Commémoration du 8 mai 1945

11h, place Xavier Ricard

La Ville et les Anciens combattants invitent l'ensemble des Fidésiens à commémorer le 77<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Messe à 10h, défilé à 11h, regroupement au Monument aux Morts à 11h15 et vin d'honneur à 12h. Pour que la mémoire perdure.

+ d'infos : Cabinet du Maire  
04 72 32 59 50 - Accès libre



## 01 | 06

### Conférence "Bien sur ses jambes"

10h-12h, Espace Culturel Jean Salles

Dans le cadre de son instance gérontologique et en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, la Ville propose une réunion d'information sur la prévention et la préservation de la mobilité pour les seniors. Le programme "Bien sur ses jambes", permettant à des personnes âgées de 70 ans et plus de participer gratuitement à des activités physiques adaptées, sera présenté.

+ d'infos : Accueil Solidarités  
04 72 32 59 05 - Entrée libre sur  
inscription

## 14 | 05

### Ateliers découverte danse hip-hop

10h et 11h, Maison Communale  
des Bruyères

Tu as entre 8 et 14 ans ? Viens t'initier à tous les styles de la danse hip-hop (break, house, krump, style, moderne urbain...) avec un des danseurs et professeurs de Pôle en Scènes à Bron. Atelier de 10h à 11h pour les 8-11 ans et de 11h à 12h pour les 12-14 ans.

+ d'infos : Service culturel  
04 72 32 59 14

Entrée libre sur inscription



1<sup>er</sup> TOUR

12 | 06

2<sup>e</sup> TOUR

19 | 06

### Élection législative

Après avoir élu son nouveau Président de la République pour les cinq années à venir (2022-2027), la France élit ses députés pour la même période. À Sainte-Foy, située dans la 12<sup>e</sup> circonscription du Rhône aux côtés de Oullins, Tassin-la-Demi-Lune et Irigny, 19 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

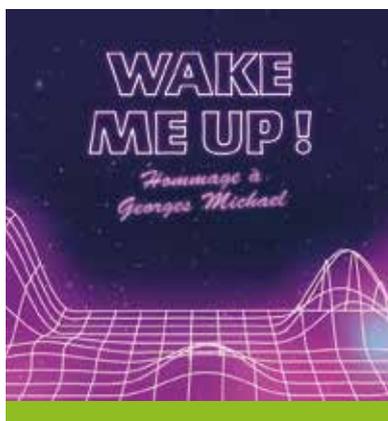
+ d'infos : Service Affaires  
générales/État civil : 04 72 32 59 00

**15 | 05****Théâtre familial "On vous raconte des histoires"****17 h, Ellipse**

Madame Train, spécialiste de contes de fées, accompagnée de son assistante, Mademoiselle Carton, vient présenter sa conférence illustrée. Sur le ton de l'humour, ce duo burlesque revisite certains contes de fées et met en mouvement l'imagination des enfants, leur capacité à s'évader et à comprendre par eux-mêmes.

**+ d'infos : Service culturel****04 72 32 59 14****Tarif : 12€/6€ - Sur réservation****21 | 05****Concert "Wake me up"****20h, Ellipse**

Du chant et de la danse accompagnés par l'orchestre symphonique du Conservatoire de Musique & Danse de la Ville, pour un retour sur les tubes de la star internationale George Michael.

**+ d'infos : Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38****Entrée libre****JUIN****Et aussi...****Dimanche 5 juin****Visite Tour du télégraphe Chappe**

14h30-18h, Tour Chappe

**+ d'infos : 04 72 57 64 38****Tarif : 1,50€/gratuit - de 12 ans****Mardi 7 juin****Facebook live du Maire**

18h30-19h30, page Facebook de la Ville

**+ d'infos : Cabinet du Maire****04 72 32 59 04****Du 9 au 11 juin****Braderie des commerçants du Centre**

Grande Rue

**+ d'infos : Cabinet du Maire****04 72 32 59 04 - Accès libre****Mercredi 15 juin****Sensibilisation au dépistage de la Scoliose**

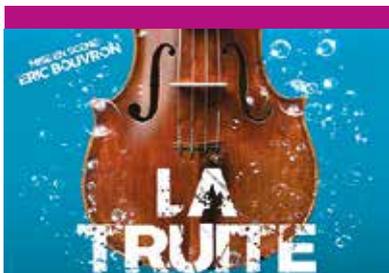
9h30, Domaine Lyon Saint-Joseph

**+ d'infos : Fondation Cotrel****01 44 41 44 47 - Entrée libre****Samedi 18 juin****Commémoration de l'Appel du général de Gaulle**

11 h, Monument aux Morts

**+ d'infos : Cabinet du Maire****04 72 32 59 50 - Accès libre****Vendredi 24 juin****Rencontre quartier Les Balmes/Montray**

18h-20h, Centre hospitalier

**+ d'infos : Cabinet du Maire****04 72 32 59 04 - Entrée libre****24 | 06****Concert en plein air "La truite"****21h, Parc du Domaine Lyon Saint-Joseph**

Qui aurait pu croire que la vie d'une truite puisse être si passionnante ? En revisitant la mélodie si célèbre de "La Truite" de Schubert, les cinq musiciens du groupe Accordzêâm proposent une cascade de styles musicaux où les ambiances changent sans cesse, les chorégraphies s'enchaînent, tout cela avec un brin d'humour.

**+ d'infos : Service culturel****04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€****Sur réservation****30 | 06****Grande soirée du REFI****18h, Le Karo**

Le Réseau des Entrepreneurs Fidésiens (REFi) organise son événement festif et sportif annuel. Venez participer à un concours de pétanque au profit des sapeurs-pompiers du Rhône et de leur opération "Pompy".

**+ d'infos : REFI****contact@entrepreneursfidesiens.org****Entrée libre**

## TRAIL DE L'AQUEDUC

# À VOS BASKETS POUR LA (RE)CONQUÊTE DE L'OUEST !



■ La 2<sup>e</sup> édition du Trail de l'aqueduc se déroulera le week-end du 15/16 octobre 2022. Un événement sportif à portée régionale dont la première édition, en octobre 2021, avait rassemblé 600 participants. *"Nous savions l'attente de la population concernant l'organisation d'un trail sur la commune, la forte participation et la réussite de la 1<sup>ère</sup> édition ont donc été une confirmation, mais surtout une grande source de motivation pour faire encore mieux cette année"*, confie **Christian Novent**, Adjoint délégué aux sports. D'où la mobilisation pour organiser une 2<sup>e</sup> édition d'envergure,

avec une offre élargie et 1000 coureurs attendus. Trois courses sont toujours au programme le dimanche (11, 22kms et un marathon) pour découvrir les balcons de l'Ouest lyonnais, mais aussi une marche nordique, des courses enfants le samedi et une course d'orientation pour les familles ; il y en aura pour tout le monde ! Organisé par la Ville, le Trail de l'aqueduc monte en puissance et en audience. Anne-Cécile Thévenot et Dominique Renda, deux coureurs aguerris, vainqueurs de la 1<sup>ère</sup> édition dans leur catégorie et qui jouent la gagne dans des courses telles que le LUT ou

la SaintéLyon, sont nos ambassadeurs. Ils ont beaucoup apprécié les parcours et l'atmosphère du trail fidésien. Cet événement souligne aussi la volonté de la Ville de construire et développer une offre sportive innovante et qualitative au service des Fidésiens, des associations locales et d'un territoire au cadre de vie exceptionnel et qui gagne à être connu. *"Avec ce trail et la création prochaine de parcours permanents visant la pratique de la marche et de la course, nous souhaitons faire de Sainte-Foy une terre de trail incontournable de la Métropole"* conclut **Véronique Sarselli**, Maire. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> mai. Top chrono, le Trail de l'Aqueduc est lancé !

La Ville est à la recherche de bénévoles pour la bonne organisation de l'évènement. Inscriptions par mail : [benevole@trail-de-laqueduc.fr](mailto:benevole@trail-de-laqueduc.fr)

+ d'infos :

[trail-de-laqueduc.fr](http://trail-de-laqueduc.fr)

[trail@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:trail@ville-saintefoyleslyon.fr)

[Trail de l'Aqueduc](https://www.facebook.com/Trail-de-l-Aqueduc)

## CARAVANE DES CINÉMAS D'AFRIQUE

## UNE 16<sup>E</sup> BIENNALE TRÈS ATTENDUE

■ À vos agendas ! Du 10 au 19 juin se tiendra la 16<sup>e</sup> édition de la Caravane des Cinémas d'Afrique. Organisé par le Ciné Mourguet et soutenu par la Ville, cet événement incontournable du territoire contribue à la diffusion de l'art et de la culture africaine, avec des projections dans une trentaine de salles de cinéma de la région. *"L'esprit du Festival est de montrer la richesse et la diversité de la culture de ce grand continent"*, commente **Paola Boiron**, Adjointe déléguée à la culture. Le programme est dense ! Projections de films africains, courts métrages et documentaires au Ciné Mourguet, expositions et animations

(messe gospel, marché équitable, contes...) en divers lieux de la Ville. *"L'Afrique va encore une fois nous étonner, à l'image de Prince Toffa, un artiste contemporain Béninois qui confectionnera une robe à partir de centaines de capsules de café"*, précise **Grégory Tudella**, Directeur du Festival. Vous l'aurez compris, cette année encore, la Caravane des Cinémas d'Afrique va nous surprendre.

+ d'infos :

Ciné Mourguet

☎ 04 78 59 01 46

🌐 [CineMourguet.com/caravane](http://CineMourguet.com/caravane)



## FÊTE DE LA MUSIQUE

## BALLADES EN BALADE



■ De nombreux Fidésiens vont pouvoir se réjouir du retour d'un événement culturel qui les a tant enthousiasmés par le passé : Ballades en balade. Organisé par le Conservatoire de Musique & Danse de la Ville, ce rendez-vous musical se tiendra le samedi 25 juin. "L'esprit de cette animation reste

le même : un parcours de déambulation, afin de découvrir plusieurs groupes musicaux qui vont se produire en plein air", explique **Paola Boiron**, Adjointe déléguée à la culture. Cette année, c'est entre la Bibliothèque Senghor et le parc Mont-Riant, en passant par le parc de la Mairie, qu'il faudra se promener pour écouter des mélodies et morceaux de tous les styles, joués par des chanteurs et musiciens de tous les âges. Ces derniers répètent beaucoup afin de livrer une prestation de qualité, mais conservent leur fraîcheur et leur authenticité, faisant de cette soirée un événement fédérateur et populaire, totalement dans l'esprit de la Fête de la Musique. À noter également que le Jour J, mardi 21 juin, le CIL (Comité d'Intérêt Local) de la Gravière organise un événement musical sur l'esplanade de Limburg. Là aussi un "classique" que les Fidésiens savent chaque année apprécier.

**+ d'infos :**

**Service culturel**

**☎ 04 72 32 59 14**

**Accès libre**

## PATRIMOINE

## L'ÉGLISE SAINTE-FOY BIENTÔT CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE

■ Construite au 12<sup>e</sup> siècle, l'église Sainte-Foy, au remarquable clocher roman, est un joyau de notre patrimoine. La Ville vient d'obtenir la réponse de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui valide presque son classement au titre des Monuments Historiques, avec à la clef des subventions, un accompagnement technique et un prestige rehaussé. Il ne manque que la validation administrative du Préfet de Région pour rendre la nouvelle officielle. La souscription publique portée par la Fondation du Patrimoine suit son cours, avec la participation active des associations Objectif Culture, La Fontanière et de la paroisse. D'importants travaux extérieurs ont déjà été réalisés par la Ville (réfection de la façade, restauration des pierres et des vitraux...). La prochaine tranche portera sur l'intérieur (restauration



des peintures, chauffage, éclairage, etc). "La mise en valeur de cet édifice remarquable va renforcer son aura, sachant que si sa vocation est bien entendue culturelle, elle devient aussi régulièrement culturelle avec l'accueil de nombreux événements (concerts, conférences, expositions...). Davantage de Fidésiens vont pouvoir

s'intéresser à ce bâtiment riche d'une architecture et d'une histoire toutes deux remarquables", conclut **Pierre Barrellon**, Adjoint délégué au patrimoine.

**+ d'infos :**

**Service patrimoine**

**☎ 04 72 32 59 14**

# PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE ET LA QUALITÉ DE L'HABITAT

*"Notre souhait est de conforter les Fidésiens, qu'ils soient propriétaires ou locataires, dans leur choix de lieu de résidence grâce à un environnement urbain qui promeut la qualité de vie." C'est par ces quelques mots que Véronique Sarselli, Maire de la commune, résume la volonté politique de l'équipe municipale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, donnant tout sens au slogan choisi lors de sa campagne de réélection en 2020 : "Sainte-Foy, notre vraie nature."*

PASCAL BAZAILLE



1<sup>er</sup> adjointe déléguée à la  
Stratégie d'aménagement du  
territoire, au Développement  
économique et aux Grands  
projets Métropolitains

BERNARD MOMIN



Conseiller municipal délégué  
à l'urbanisme appliqué

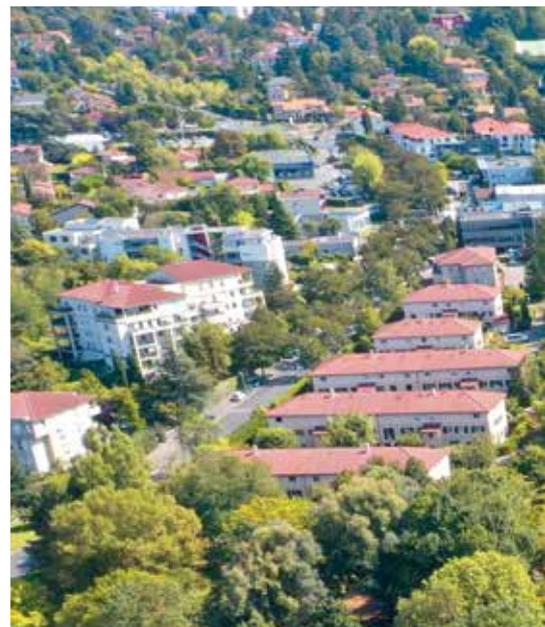
## ■ Mosaïque : En quoi consiste le travail d'une commune en matière d'aménagement du territoire ?

**Pascale Bazaille :** Notre travail s'articule en deux temps. Il y a tout d'abord l'action du quotidien, que j'appelle le travail de fourmi, à savoir l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, permis de démolir ; mais aussi rencontrer les Fidésiens, les promoteurs, les bailleurs... afin d'avoir une veille active sur tous les projets en cours ou à venir. Il y a ensuite la vision d'avenir, car toute ville doit être en mesure de s'imaginer dans 20 ans, 30 ans, et de préparer aujourd'hui ce qu'elle veut être demain. Conforter l'actuel et préparer l'avenir, ce sont nos deux grandes missions.

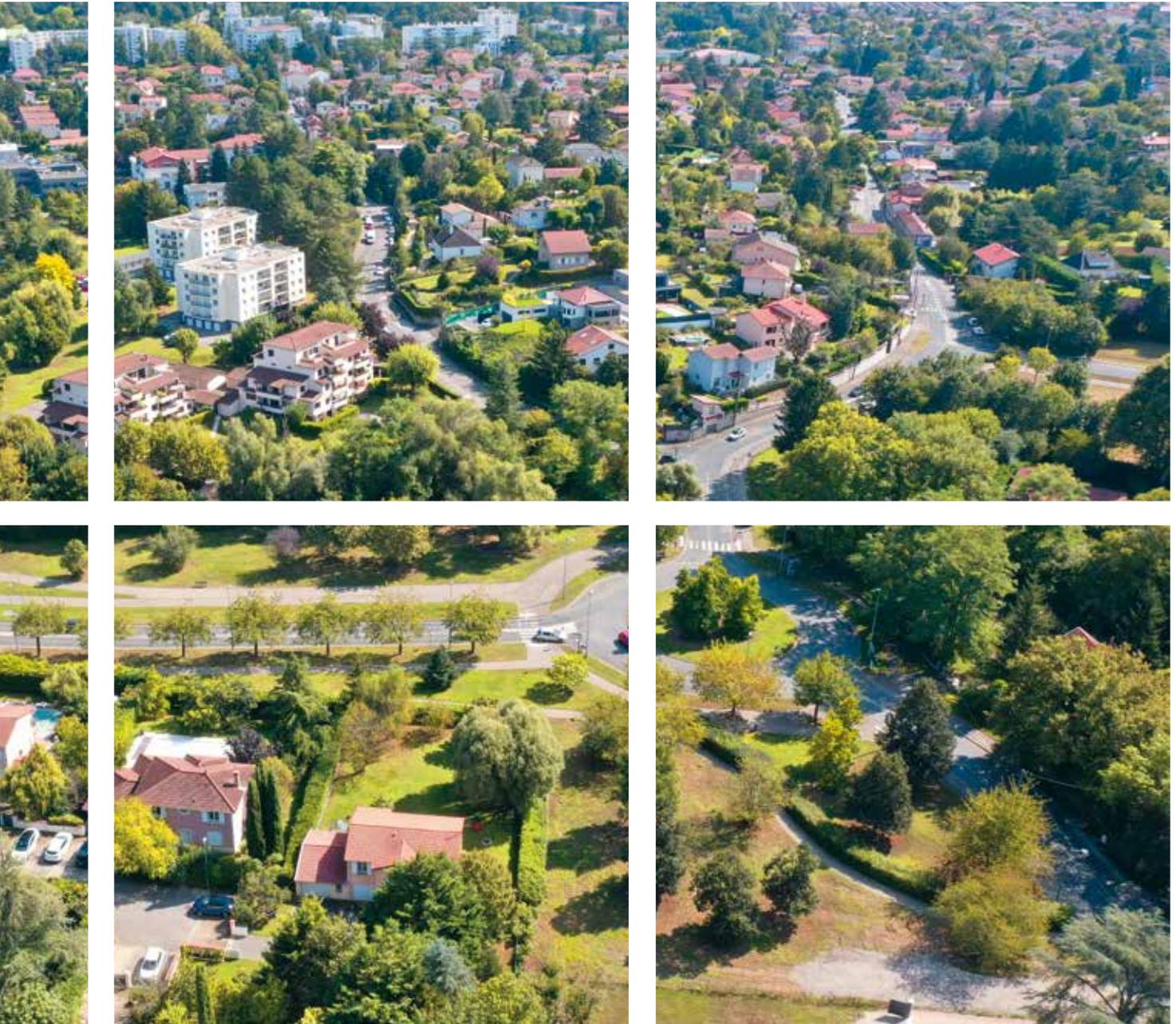
**Bernard Momin :** Pour compléter le propos de Pascale, le spectre de nos actions peut être découpé en trois axes que sont la gestion de la qualité du développement urbain et de l'habitat fidésien, l'accompagnement et le renforcement de l'attractivité économique du territoire, ainsi que l'organisation d'une politique de logement social axée sur la qualité et l'adaptation aux besoins des habitants.

## ■ Mosaïque : Le PLU-H étant le document réglementaire de référence en matière d'urbanisme, et puisqu'il est de compétence métropolitaine, possédez-vous de réels leviers pour agir ?

**Pascale Bazaille :** Bien sûr ! Déjà, les communes participent à l'élaboration du PLU-H, à ses régulières révisions et modifications, à l'image de la



modification n°3 qui est en cours. Ce sont toujours des moments charnières où nous pouvons défendre auprès de la Métropole une vision de notre commune, de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit devenir, ou ne pas devenir... Ce sont les Maires et les élus municipaux qui connaissent le mieux les besoins de leurs territoires, de leurs habitants, mais aussi de leurs associations et de leurs entreprises, la vie des territoires finalement. Ce pourquoi la Métropole doit être à notre écoute. C'est le cas sur cette modification n°3.



**Bernard Momin :** Une fois le PLU-H voté, il fait loi et il faut bien entendu le respecter, mais notre action ne s'arrête pas là. Comme l'a expliqué Pascale, nous sommes amenés au quotidien à retravailler, renégocier des projets avec les habitants, les promoteurs, les bailleurs, afin de conserver une ville harmonieuse et à l'habitat qualitatif. Il est capital que les communes conservent l'instruction des autorisations d'urbanisme, au premier titre desquelles le permis de construire, car elles sont les seules habilitées à réaliser ce travail de précision, au cas par cas, au bénéfice du bien commun et de l'intérêt général.

**Pascale Bazaille :** Bernard a totalement raison, avoir un cadre réglementaire n'empêche pas un travail de terrain avec les Fidésiens. Et j'insiste sur le fait que l'aménagement d'une commune ne peut pas se penser à l'échelle d'une Métropole, il n'y a qu'à voir les nombreuses disparités existant entre l'Ouest et l'Est Lyonnais. C'est du bon sens...



■ **Mosaïque : Vous parlez beaucoup de qualité de vie et de ville, de préservation de l'identité fidésienne, qu'est-ce que ça veut dire exactement ?**

**Pascale Bazaille :** Ça veut dire que certaines règles sont inscrites au PLU-H et doivent obligatoirement être respectées lorsqu'on veut construire à Sainte-Foy-lès-Lyon, afin de ne pas dénaturer l'identité de notre commune.

**Bernard Momin :** Nous avons œuvré pour la diminution des hauteurs de construction à l'approche des zones résidentielles où un immeuble ne peut aujourd'hui plus dépasser deux étages. Les grands immeubles, c'est fini ! Le coefficient de pleine terre (surface d'espaces verts à prévoir sur la parcelle) a été augmenté afin de lutter contre l'artificialisation des sols. Nous avons imposé une surface minimale comprise entre 1 500 et 2 500 m<sup>2</sup> minimum pour construire un immeuble selon les secteurs. Les bâtis doivent être parallèles à la route, et non plus perpendiculaires, pour éviter la densification. Nous avons sanctuarisé la ceinture verte et les jardins familiaux, limité la constructibilité sur le secteur des Balmes (compte tenu des risques géologiques), créé de nouveaux cheminements pour renforcer le maillage piéton (La Salette, Montray), travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France pour protéger les secteurs patrimoniaux remarquables de la commune (centre-bourg avec l'église, Beaunant avec l'aqueduc), etc.



**Pascale Bazaille :** Au-delà de toutes ces points réglementaires inscrits au PLU-H, nous souhaitons aller plus loin pour préserver le cadre de vie et la qualité de l'habitat fidésien. Ce pourquoi nous travaillons actuellement sur la création d'une charte éco-responsable qui devra être respectée par chaque promoteur immobilier et chaque bailleur social, pour tout nouveau projet de construction. Les Fidésiens doivent savoir que nous agissons en tant que garants d'un développement harmonieux de notre commune, car Sainte-Foy doit rester Sainte-Foy, calme et préservée.

■ **Mosaïque : Et sur le plan économique, que souhaitez-vous mettre en place ?**

**Pascale Bazaille :** Nous avons trois objectifs principaux. Le premier est de conforter la variété et l'attractivité du commerce de proximité fidésien, qui fonctionne bien dans des

quartiers tels que le centre-bourg, La Plaine ou encore Provinces/Chavril avec la place Saint-Luc. Le second est de développer des zones économiques pour les entreprises, comme nous l'avons fait à Sainte-Barbe et comme nous le ferons bientôt avenue Général de Gaulle, où nous préparons une réorganisation est/ouest avec les acteurs économiques d'un côté et l'habitat de l'autre. Le troisième est de poursuivre le renforcement de la spécification "santé/bien-être" de notre territoire, qui a récemment accueilli plusieurs structures à la pointe dans ce domaine, telles que le centre de remise en forme à côté de Calicéo ou encore la clinique de soins de suite chemin des Hauts du Bois.

**Bernard Momin :** J'ajoute que la vision moderne du développement urbain est de mixer les usages et de ne plus cloisonner. C'est encore plus vrai dans une commune comme Sainte-Foy qui possède un





commerce de proximité dynamique dans une ambiance de bourg appréciée des riverains. Nous essayons donc de combiner, dans chaque projet, l'habitat et l'activité économique, par exemple en prévoyant des commerces au rez-de-chaussée du bâti, et toujours des stationnements proches.

■ **Mosaïque : Concernant le logement social, les communes sont soumises à la loi SRU, qui n'est pas respectée à Sainte-Foy-lès-Lyon...**

**Bernard Momin :** Effectivement, et c'est le cas dans beaucoup de communes françaises, compte tenu du caractère général de cette loi qui n'est pas adaptée aux spécificités des territoires. Quoi qu'il en soit, nous connaissons la loi, payons les pénalités liées à son non-respect, et ne comptons pas changer notre manière de fonctionner. Notre volonté, c'est de travailler sur du logement social de qualité, pas simplement sur un nombre de logements sociaux à atteindre à tout prix.

**Pascale Bazaille :** Au-delà des obligations réglementaires, nous connaissons les besoins des Fidésiens, et souhaitons proposer des logements adaptés aux publics que nous priorisons : les seniors, les jeunes et les personnes porteuses de handicap. C'est dans ce sens que nous travaillons avec les bailleurs sociaux, toujours dans un souci de qualité des logements, en accompagnant notamment les rénovations énergétiques. J'insiste enfin sur notre travail en matière d'habitat inclusif, qui vise à mixer les populations et favoriser le bien-vivre ensemble. C'est cette politique que nous considérons efficace sur le logement social, et que nous menons.



## LE PLU-H, C'EST QUOI ?

Le PLU-H (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) est un outil d'aménagement du territoire juridique et réglementaire de compétence métropolitaine. Il régit les règles applicables en matière de construction dans les 59 communes de la Métropole de Lyon. Il s'applique à la fois au domaine public et aux terrains privés, et régit le droit des sols (zones constructibles, zones naturelles, parcelles réservées à de futures constructions, etc). Il sert de référence à toute demande d'instruction de permis de construire, d'aménager, de démolir, lesquels sont instruits par les services municipaux de chaque commune. Sa dernière version est

entrée en vigueur le 18 juin 2019, pour une durée de 15 années.

Le PLU-H fait régulièrement l'objet de révisions et de modifications, qui impactent une ou plusieurs communes. La modification n°3 concerne, entre autres, Sainte-Foy-lès-Lyon. L'équipe municipale a adressé à la Métropole des remarques précises concernant les dispositions du PLU-H sur la commune, afin que celles-ci soient en adéquation avec sa vision de Sainte-Foy et les réalités du territoire. Les élus ont également rappelé la volonté politique forte qu'ils ont toujours portée : un développement urbain maîtrisé, afin de préserver le cadre de vie

qui fait le charme et l'intérêt de la commune, auquel les Fidésiens sont tous très attachés. Une enquête publique, du 28 février au 5 avril 2022, a permis aux habitants de consigner leurs remarques et leurs questions. Le PLU-H modifié entrera en vigueur en septembre prochain, une fois voté par le Conseil de la Métropole.



## SOLIDARITÉ UKRAINE

## LA ROUTE EST TRACÉE



Les Fidésiens ont montré un bel élan du cœur en apportant de nombreux dons pour aider la population ukrainienne ; une collecte solidaire organisée par la Mairie. *"Parce que c'est souvent l'organisation et la logistique qui patinent en temps de guerre, nous avons décidé d'acheminer 20 mètres cubes de dons par nos propres moyens afin d'être certains qu'ils arrivent rapidement. Une action construite avec nos partenaires (Solidarité Lyon Ukraine, Un toit pour l'Ukraine) et qui répondait à la pénurie du transport gros porteur sur Lyon",* précise **Véronique Sarselli**, Maire. C'est ainsi que le week-end du 20 mars

dernier, **Patrick Escoffier**, élu de la majorité, et **Pierre-Maxime Sarron**, directeur de cabinet du Maire, ont parcouru 4200 kilomètres pour gagner la frontière polono-ukrainienne et remettre les dons (produits d'hygiène, matériel médical, produits alimentaires, électronique... et même un fauteuil roulant). La contribution des Laboratoires Boiron, de Greenstyle, et des Hospices de la paroisse de Zamość ont été précieuses pour la réussite de cette opération humanitaire. Un aide directe qui est intervenue sur un territoire frontalier en difficulté. *"La surprise fut l'inexistence des ONG sur place",* précise Patrick Escoffier. Alors que la guerre se poursuit, les collectes de dons également



et de nouvelles expéditions sont prévues par la mairie.

Le 13 avril dernier, un temps d'accueil et de partage a été organisé par la Ville pour les près de 50 Ukrainiens hébergés sur la commune et leurs familles hôtes qui font preuve d'une grande solidarité. Un moment de partage émouvant et important pour ces nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue !

+ d'infos :

Cabinet du Maire

☎ 04 72 32 59 11

🌐 [www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)



## JEUNESSE

## UN NOUVEAU SKATE-PARK AU PARC BOURRAT

Promesse de mandat, la rénovation du skate-park du parc Bourrat est activée. Lors de la réunion publique de lancement du projet le 23 mars dernier, jeunes usagers, riverains, parents... ont pu s'exprimer auprès des élus et de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ; une concertation utile, pilotée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). *"Celui-ci s'investit pleinement",* se réjouit **Richard Passelegue**, conseiller municipal délégué au CMJ. *"Les jeunes ont discuté avec toutes les parties prenantes, et un groupe de travail a été formé. Ce projet est entre de bonnes mains".* La rénovation prévue permettra de mixer les pratiques (skate, rollers, trottinettes), les usages (sport, street) et

les âges, offrant un formidable terrain de jeu de 1200 m<sup>2</sup>.

Les jeunes ont exprimé leurs souhaits, le groupe de travail se réunit régulièrement et deux prochaines réunions permettront d'affiner le projet et les aménagements qui seront présentés par l'Assistant à Maîtrise

d'Ouvrage, dans le respect du budget, des délais et des contraintes techniques fixées par la Ville.

+ d'infos :

Point Information Jeunesse

☎ 04 78 25 15 16



MADE IN SAINTE-FOY

## DÉCOUVREZ TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX



■ Consommer local, faire vivre les commerçants et les artisans de proximité, contribuer à la vitalité de notre ville... et faire du shopping en toute tranquillité depuis chez soi ;

les avantages de la plateforme digitale "[Madein-saintefoy.fr](http://Madein-saintefoy.fr)" sont nombreux. Elle permet également de regrouper, sur un même site, l'offre diversifiée présente sur notre territoire. Vous allez peut-être découvrir un nouveau fleuriste ou une bonne table dont vous ne soupçonniez pas l'existence ! Financée intégralement par la Ville, qui entend plus que jamais soutenir les acteurs économiques locaux, Made in Sainte-Foy est une place de marché moderne et complémentaire aux ventes physiques. Bien-être, mode, alimentation, bijouterie, décoration... et bien d'autres catégories sont proposées, ainsi que tout un panel de services (du chauffage au dépannage en passant par l'immobilier ou encore l'assurance). Au-delà de la vente en ligne, la plateforme répertorie l'ensemble des commerçants et artisans du territoire grâce à un annuaire enrichi (adresse, téléphone, photos, description, réseaux sociaux...). C'est donc une vitrine bien achalandée et très utile pour les habitants.

+ d'infos :

Rendez-vous sur [www.madein-saintefoy.fr](http://www.madein-saintefoy.fr).

EMPLOI

## DES DIZAINES DE JOBS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

■ L'Opération jobs d'été permet chaque année à des jeunes Fidésiens à la recherche d'un job d'été ou même parfois d'un job étudiant de rencontrer des professionnels et des entreprises locales. Elle se tiendra mercredi 11 mai, de 14h à 18h, dans la cour de l'école Paul Fabre (44 boulevard des Provinces). "Les postes proposés par les entreprises leur permettent de pallier les congés estivaux", commente **Maria Giordano**, Adjointe déléguée aux générations et à la solidarité. "Elles offrent de belles opportunités aux jeunes, une porte d'entrée dans le monde professionnel et une rémunération appréciée !" Organisé par la Ville à travers son Point Information Jeunesse, ce job dating dédié aux 16-30

ans associe de nombreux partenaires locaux spécialistes de l'emploi : Pôle Emploi, la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais, Passerelle pour l'Emploi, Sud Ouest Emploi. L'opération rencontre chaque année un franc succès, avec des dizaines de postes à pourvoir et un nombre toujours intéressant de jeunes recrutés par les entreprises. Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site de la Mairie, apporter des

CV, des lettres de motivation et son enthousiasme. Pour les candidats qui ne pourront être présents le 11 mai, les offres d'emploi sont consultables à la Maison Communale des Bruyères (55 boulevard des Provinces).

+ d'infos :

Point Information Jeunesse

☎ 04 78 25 15 16

🌐 [www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)



## SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



### ■ SOYONS RESPONSABLES : NOUS AVONS DES RÉPONSES À APPORTER ENSEMBLE AUX DÉFIS CLIMATIQUES !

Le groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) nous appelle dans son dernier rapport de début avril, à **prendre d'ici 3 ans, des mesures immédiates et drastiques, dans tous les secteurs** (énergie, bâtiment, agriculture, transports,...) Sans quoi, il sera définitivement impossible de limiter le réchauffement de notre planète à 1,5°C, par rapport à l'ère pré-industrielle.

L'analogie avec le maintien de notre température corporelle normale, peut nous permettre de mieux évaluer la gravité de cette hausse de température.

En effet, **passer de 37°C à 38,5°C nous met en hyperthermie**. De même, en est-il de la planète que nous habitons, avec les catastrophes que nous observons déjà, de plus en plus fortes, de plus en plus souvent.

C'est pourquoi, **nous persévérons à rappeler nos propositions constructives et conscientes de ces enjeux fondamentaux**. Oui, à Ste Foy, il nous faut programmer, au plus tôt, la transition énergétique de nos bâtiments publics ; rétablir des terres agricoles et une cuisine centrale pour nourrir en bio et en local nos écoliers, notamment; et travailler positivement avec les techniciens de la Métropole pour réviser nos plans de circulation dans nos différents quartiers fortement impactés par le trafic routier (Centre-bourg, Chantegrillet-La Plaine,...), adapter partout nos modes de déplacements et envisager, avec sérénité, comment l'extension de la ZFE mobilités pourrait favoriser l'amélioration de la qualité de l'air à Ste Foy !

Yvette Lathuilière  
SainteFoyAVENIR. Citoyenneté. Écologie. Solidarité

## UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



À l'heure où nous écrivons ces lignes, le scrutin présidentiel n'est pas arrivé à son terme.

Quoi qu'il en soit, le vote des fidésiennes et des fidésiens lors du premier tour a placé Emmanuel Macron en tête sur notre commune dans des proportions bien supérieures à la moyenne nationale. Ce score confirme une nouvelle fois que la vraie nature fidésienne est républicaine, rationnelle, apaisée et ouverte, ce que nous saluons.

Mais le premier tour de l'élection présidentielle a vu un effondrement sans précédent du score des formations modérées, et ce au bénéfice de formations radicales surfant sur des communications populistes et/ou clientélistes.

Nous le regrettons parce que nous sommes convaincus que les candidatures au second tour de Valérie Pécresse ou de Yannick Jadot (pour ne citer qu'elles) auraient permis de finaliser le scrutin présidentiel dans le cadre d'un débat beaucoup plus éclairé et rationnel que celui auquel nous assistons dans la campagne du second tour.

Philippe Schmidt  
Unis pour Sainte Foy

## RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL



### ■ LOI SRU : UNE MACHINE A FABRIQUER DU COMMUNAUTARISME

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose à toutes les communes de France de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux. En cas de non-respect de cette loi, des sanctions financières sont imposées à la municipalité. C'est bien le cas à Ste-Foy : nos capacités de bâtir étant limitées, nous ne sommes pas en mesure de respecter ce fameux quota, donc nous payons.

En admettant que nous puissions construire tous ces logements sociaux, cela serait-il vraiment souhaitable ?

Le problème est que le logement social est progressivement devenu le logement de l'immigration. Les centres d'accueil pour immigrés étant bondés, l'Etat va leur trouver une place dans ces HLM que les Français aux revenus modestes attendaient vainement. Cela va engendrer de nombreux effets néfastes.

Tout d'abord, on crée des ghettos, véritables enclaves étrangères de personnes qui vivent entre elles, coupées de leurs quartiers riverains, sans assimilation possible. On fabrique ainsi des zones de non-France, avec l'argent du contribuable.

Ensuite on génère du clientélisme et de la corruption, certains maires pouvant être tentés d'échanger des logements sociaux contre des votes.

Enfin la loi SRU bouleverse les lois du marché de la construction et du logement. Les établissements publics achètent les terrains à prix d'or, ce qui fait augmenter les coûts d'achat du logement. Ensuite le nouveau voisinage déprécie son environnement, ce qui entraîne l'appauvrissement des propriétaires par le déclassement de tout un quartier, voire de la ville entière.

Pour que la France reste la France, il me paraît donc urgent de modifier la loi, pour ne réserver les logements sociaux qu'aux seuls Français et en particulier aux travailleurs précaires.

Nicolas DE PARDIEU  
Rassemblement des droites fidésiennes  
ndepardieu@free.fr

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



### ■ LA COMMUNE, ÉCHELON CENTRAL DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA PROXIMITÉ

À l'heure où vous lisez ce texte, notre nouveau Président de la République pour les cinq années à venir a été élu. Par-delà son projet pour la France et les Français, notre rôle d'élu local est de porter une attention particulière à sa considération pour l'échelon communal.

Ce n'est pas un secret, les cinq années qui viennent de s'écouler ont été difficiles à vivre pour les communes. Désengagement financier de l'État, abandon du régalien notamment en matière de sécurité, recul de la décentralisation, nous n'avons pas été épargnés. À ceci s'ajoute l'appartenance de notre commune à la Métropole de Lyon qui ne facilite pas les choses, entre des projets inadaptés sortis du chapeau, la diminution des financements de voirie ou encore les difficultés que vous connaissez à travailler avec la majorité écologiste métropolitaine en raison de nos nombreux désaccords et de leur propension à passer en force sans nous consulter. C'est d'ailleurs à la demande des Maires que le Sénat a engagé une mission consacrée au fonctionnement de la Métropole de Lyon, avec l'objectif de redonner toute leur place

aux communes qui la composent. Nous continuerons également à nous battre aux côtés de l'Association des Maires de France pour que nos villes conservent leurs prérogatives.

À l'heure où la défiance n'a jamais été si forte vis-à-vis des élus nationaux et la confiance si grande envers les élus locaux, une nouvelle ère s'ouvre pour notre pays avec un Président qui devra écouter, accompagner et valoriser les territoires. Car la commune doit rester l'échelon central de la démocratie et de la proximité. Nous connaissons les habitants, nous les rencontrons, nous leur parlons, nous les consultons, nous les concertons au quotidien. Cette relation qui nous unit constitue l'essence même de notre mission d'élu local, et le meilleur espoir de réconciliation entre la politique et les Français.

Si le parcours semble semé d'embûches, notre équipe est solide, volontaire, opiniâtre, déterminée à mener à bien les nombreux projets du mandat que vous nous avez confié, de toujours préserver l'identité fidésienne et la qualité du service public rendu aux habitants.

**L'équipe majoritaire**

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

## OÙ TROUVER MOSAÏQUE ?

### ■ SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Accueil Mairie
- Guichet Familles
- Maison de la Métropole
- Office Fidésien Tous âges
- Bibliothèque Léopold Senghor
- Bibliothèque annexe de La Gravière
- Le Kubdo
- Ciné Mourguet
- Conservatoire de Musique et de Danse
- MJC
- Centres sociaux fidésiens Neyrard
- Centres sociaux fidésiens Gravière
- Maison Communale des Bruyères
- Résidence Le Clos Beausoleil
- Ellipse

### ■ COMMERCES :

- Bleu Griotte
- Tabac du Monument aux Morts
- Le Dit Vin
- Boulangerie Fèbre
- Le Pot des Gônes
- Auchan Supermarché
- Visu'Elles Opticien
- Les doigts agiles
- Domaine Lyon Saint Joseph
- Naturhouse
- Laurence Benoit Coiffure
- Julie Palmeyre Coiffure
- Institut Charme et Beauté
- Verglass
- Institut Urgence Beauté

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POINT DE DIFFUSION DE MOSAÏQUE ? CONTACTEZ NOUS AU 04 72 32 59 04**

## ÉTAT CIVIL

### ■ Naissances (\*hors commune) :

#### Février 2022 :

SIMONETTI Marius, le 12/02/2022

PRIOU Pablo, le 22/02/2022

CLÉMENT Nathan, le 23/02/2022

TRAVARD Augustin, le 28/02/2022

#### Mars 2022 :

CATTIAUX Constantin, le 05/03/2022

PALAIS Mia, le 23/03/2022

DIBRA Danilo, le 25/03/2022

### ■ Pacs :

#### Février 2022 :

ROSSIGNOL Maëlle

et VACHERON Thibault, le 08/02/2022

#### Mars 2022 :

NARDONE Pauline et LHOPITAL Arnaud,  
le 21/03/2022

PHOMSOUVANDARA Sophie et MARBOT  
Rodolphe, le 25/03/2022

WALTER Séverine et MARCELINO José,  
le 25/03/2022

### ■ Mariages :

#### Février 2022 :

MOLINA DIAZ Yaumel

et TANGUESTANIFAR Anaïs, le 12/02/2022

#### Mars 2022 :

EL BIHEL Ali et BENBOUZID Messaouda,  
le 12/03/2022

PAULClément et BATAILLE Laurence,  
le 19/03/2022



### ■ LES HORAIRES DU BUREAU DE POSTE ÉVOLUENT

À compter du 7 juin 2022, le bureau de poste de Sainte-Foy-lès-Lyon, situé au 15 boulevard Baron du Marais, augmente son amplitude horaire de 3 heures par semaine pour une meilleure lisibilité et accessibilité à ses clients.

Voici les nouveaux horaires :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h



Richard Villalobos, autoentrepreneur Mulatin,  
vous propose de vous faire **gagner du temps.**

**Nettoyage** tous locaux

Lavage des **vitres**

**Petits travaux**



Devis sans engagement

☎ 06.26.04.95.14

✉ [Limpid.eco@gmail.com](mailto:Limpid.eco@gmail.com)



## N°PRATIQUES

### ■ Mairie :

10, rue Deshay  
69110 - Sainte-Foy-lès-Lyon

Tél. 04 72 32 59 00

[contact@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:contact@ville-saintefoyleslyon.fr)

Pour contacter un élu, s'adresser  
au cabinet du Maire.

Tél. 04 72 32 59 50

### ■ Service Affaires générales/ État civil :

Tél. 04 72 32 59 00

[affaires.generales@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:affaires.generales@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Guichet Familles :

Tél. 04 72 32 59 59

### ■ Accueil Solidarités :

Tél. 04 72 32 59 05

[ccas@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:ccas@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Services Techniques :

Tél. 04 72 32 59 25

[techniques@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:techniques@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Police municipale :

50, rue Châtelain

Tél. 04 37 23 04 10

[police-municipale@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:police-municipale@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Bibliothèques municipales :

20, rue Châtelain

Tél. 04 72 32 59 35

[bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr)

18, avenue de Limburg

Tél. 04 78 59 51 90

[bibliotheque-graviere@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:bibliotheque-graviere@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Maison Communale des Bruyères :

55, boulevard des

Provinces

Tél. 04 78 36 40 18

[mcb@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:mcb@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Conservatoire de Musique & Danse :

92, chemin des Fonts

Tél. 04 78 59 59 38

[cmd@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:cmd@ville-saintefoyleslyon.fr)



# NATURE EN FÊTE

## SAINTE-FOY-LÈS-LYON

**& Marché aux plantes  
produits du terroir**

Conception & réalisation : service communication / Photo : iStock



### Dimanche 8 mai 2022

De 8h30 à 18h30 // Chemin des Prés au Grand Vallon

Entrée libre // + d'infos : 04 72 32 59 14



Crédit Mutuel  
la banque à qui parler



GreenStyle



DOMAINE  
LYON SAINT-JOSEPH  
Et l'esprit en liberté



Ville de  
Ste Foy-lès-Lyon  
[www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)